

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/la-dette-a-chatenay-malabry/article/la-forfaiture-du-senat-ou-la-honte>

La forfaiture du Sénat ou la honte de la République de Patrick Saurin

- La dette à Châtenay-Malabry



Date de mise en ligne : jeudi 29 mai 2014

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Comment les élus socialistes et verts amnistient les banques et sacrifient les collectivités locales en violant les plus élémentaires principes de droit.

Cette histoire est tirée de faits réels

Le mardi 13 mai 2014 restera une date honteuse dans l'histoire du Sénat, le jour où il a capitulé sans combattre face à des délinquants financiers. Lors de cette séance, les élus socialistes et verts ont adopté le projet de loi du gouvernement visant à valider rétroactivement les emprunts toxiques illégaux, car dépourvus de TEG (taux effectif global) ou dont le TEG est erroné. Ce jour-là, le Sénat a gravement failli à sa mission de « représentant des collectivités », en se faisant au contraire le représentant et le complice des banques.

Pourtant, par une décision en date du 29 décembre 2013, le Conseil constitutionnel avait déjà censuré le gouvernement pour un projet de loi fort proche de celui que vient de valider le Sénat. Le seul changement opéré a consisté à restreindre le champ de la validation en limitant le dispositif aux emprunts structurés des seules personnes morales de droit public ... [pour lire la suite sur le blog de Patrick Saurin sur médiapart](#)